

# AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU

## VIDE GRENIER – VIDE GARAGE

### DIMANCHE 28 JUIN 2026



#### BULLETIN D'INSCRIPTION / ATTESTATION

► Je soussigné(e),

Prénom : ..... Nom : ..... Né(e) le : ..... à : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : ..... Email : ..... Immatriculation véhicule : .....

Titulaire de la carte d'identité n° : ..... Délivrée le : ..... par : .....

► Je désire participer : Au vide grenier le dimanche 28 juin 2026  Au vide garage le dimanche 28 juin 2026

Longueur désirée (mètre linéaire) : .....	Prix du mètre linéaire : X 3,50 €	Total à régler : ..... €
--	--------------------------------------	--------------------------

► Je déclare sur l'honneur :

- Ne vendre que des objets usagés (Article L310-2 du Code du Commerce),
- Ne pas participer à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code pénal).

Fait à : ..... le : .....

Signature

► Merci de retourner ce bulletin d'inscription/attestation **IMPÉRATIVEMENT** accompagné d'un chèque correspondant au montant total à régler à l'ordre de l'AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU et d'une photocopie de votre carte d'identité à l'adresse suivante :

AMICALE DU VILLAGE D'ARCEAU  
Mairie de Saint-Pierre-d'Oléron  
26, rue de la République - 17310 Saint-Pierre d'Oléron

Tout bulletin non complété et/ou non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte et l'inscription non validée.

Le vide grenier et la bourse auto-moto sont réservés aux particuliers et aux professionnels non inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés comme vendeur ambulant, brocanteur ou antiquaire. Le présent bulletin sera joint au registre et remis au Maire de Saint-Pierre-d'Oléron.

Une buvette/restauration sur place est assurée pendant toute la durée de l'événement par l'Amicale du Village d'Arceau. Il est conseillé d'arriver au moins une heure avant l'ouverture au public.